Préfecture de ALPES-MARITIMES

ARS PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR - Délégation Départementale 06

Contrôle sanitaire des EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

Edité le 21 octobre 2026

MAIRIE DE CANTARON
45 Place de l'Ecole

06340 CANTARON

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses efffectuées sur l'échantillon prélevé dans le cadre suivant :
CONTRÔLE SANITAIRE FIXÉ PAR DÉCISION DE L'ARS

CANTARON

	Type	Code	Nom
Prélèvement		00269076	
Unité de gestion		0033	CANTARON
Installation	UDI	001044	CANTARON BEGUDE-TARDIEU-BAOUSS
Point de surveillance	P	0000001404	RESEAU BEGUDE-TARDIEU-BAOUSSE
Localisation exacte			NICHE DEBUT PISTE CYCLABLE CROIX BEGUDE
Commune			CANTARON

Prélevé le : vendredi 16 octobre 2026 à 07h55
par : PRELEVEUR CARSO MONTASSAR BEN ABD
Type visite : AA

Mesures de terrain

	Résultats	limites de qualité inf.	limites de qualité sup.	Références de qualité inf.	Références de qualité sup.
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES					
Aspect (qualitatif)	0 SANS OBJET				
Couleur (qualitatif)	0 SANS OBJET				
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL					
Température de l'eau	19,4 °C				25,00
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE					
pH	7,8 unité pH			6,50	9,00
MINERALISATION					
Conductivité à 25°C	570 µS/cm			200,00	1 100,00
RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION					
Chlore libre	0,45 mg(Cl2)/L				
Chlore total	0,46 mg(Cl2)/L				

Commentaires de terrain :

Analyse laboratoire

Analyse effectuée par : LABORATOIRE SANTE ENVIRONNEMENT HYGIENE DE LYON (CARSO-LSEHL) 6901
Type de l'analyse : A Code SISE de l'analyse : 00269085 Référence laboratoire : LSE2610-18573

	résultats	limites de qualité inf.	limites de qualité sup.	références de qualité inf.	références de qualité sup.
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES					
Saveur (qualitatif)	0 SANS OBJET				

Analyse effectuée par : LABORATOIRE SANTE ENVIRONNEMENT HYGIENE DE LYON (CARSO-LSEHL) 6901

Type de l'analyse : A Code SISE de l'analyse : 00269085 Référence laboratoire : LSE2610-18573

	résultats		limites de qualité		références de qualité	
			inf.	sup.	inf.	sup.
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES						
Turbidité néphélométrique NFU	<0,1	NFU				2,00
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE						
pH	8,02	unité pH			6,50	9,00
Titre alcalimétrique complet	21,90	°f				
Titre hydrotimétrique	19,52	°f				
MINERALISATION						
Chlorures	56,00	mg/L				250,00
Sulfates	17,30	mg/L				250,00
OXYGENE ET MATIERES ORGANIQUES						
Carbone organique total	<0,2	mg(C)/L				2,00
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES						
Ammonium (en NH4)	<0,01	mg/L				0,10
Nitrates/50 + Nitrites/3	0,05	mg/L		1,00		
Nitrates (en NO3)	2,50	mg/L		50,00		
Nitrites (en NO2)	<0,01	mg/L		0,50		
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES						
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	<1	n/mL				
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	<1	n/mL				
Bactéries coliformes /100ml-MS	<1	n/(100mL)				0
Bact. et spores sulfito-rédu./100ml	<1	n/(100mL)				0
Entérocoques /100ml-MS	<1	n/(100mL)		0		
Escherichia coli /100ml - MF	<1	n/(100mL)		0		

Conclusion sanitaire (Prélèvement N° : 00269076)

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

Pour le directeur général et par délégation,
le responsable DPGRAS des Alpes maritimes

Fabrice Dassonville

Le présent document doit être affiché en mairie dans les deux jours ouvrés suivant sa réception.

Il doit rester affiché jusqu'à la réception du prochain rapport d'analyse conclu par l'ARS (article D. 1321-23 du code de la santé publique).